

Après avoir rencontré les représentants du syndicat Alternative Police CFDT, Jean-Pierre Sueur a écrit à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, pour lui donner acte que les vingt-cinq policiers dont il avait annoncé la nomination ont bien été affectés en 2021 dans le Loiret... mais que, depuis, un nombre équivalent de policiers ont quitté le Loiret pour d'autres départements. Il lui a donc demandé d'affecter au moins trente policiers dans le Loiret pour compenser ces départs.

Il lui a, de plus, demandé, par une question écrite (lire ci-dessous), que pour pallier cet important « turn over », les policiers affectés à Orléans et Montargis puissent bénéficier de la « prime de fidélisation », à l'instar de ceux de Dreux, Vitrolles, Marseille, Lille, Dunkerque, Beauvais, Creil, Calais, Lyon, Gisors, Le Havre, Rouen et Amiens.

### **Circonscriptions de sécurité publique éligibles à l'indemnité de fidélisation**

M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M. le ministre de l'Intérieur sur la rotation des personnels de la Police nationale. Dans certaines zones de notre territoire, comme le département du Loiret, les effets de nouvelles affectations sont souvent réduits à néant en raison des départs non remplacés qui interviennent ensuite. Or, il existe en Île-de-France et dans des agglomérations telles que Vitrolles, Dreux, Lille, Marseille, Dunkerque, Creil, Calais, Lyon, Givors, Le Havre, Rouen, Amiens notamment, une indemnité de fidélisation instituée par le décret n° 99-1055 du 15 décembre 1999. Elle est versée aux fonctionnaires de police qui exercent dans des secteurs reconnus comme difficiles ou confrontés à un taux de rotation élevé de personnels entraînant de réels problèmes de recrutement et d'occupation de postes. Le département du Loiret entrant dans cette catégorie, il lui demande si la liste des circonscriptions de sécurité publique éligibles à cette indemnité (déjà modifiée par le décret n° 2017-455 du 30 mars 2017) pourrait être révisée afin d'y intégrer, notamment, les zones de police d'Orléans et de Montargis.